



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA VOIE TECHNOLOGIQUE PRÉ ET POST BAC

webinaire –novembre 2022

Contexte et enjeux

Architecture des séries technologiques

Contexte et enjeux

Guy Chateigner, IAIPR

- **Objectif du webinaire**
 - Mieux connaître la voie technologique pré et post bac pour mieux conseiller

- **Objectif du webinaire**

- Mieux connaître la voie technologique pré et post bac pour mieux conseiller

- **Enjeux – Les compétences technologiques sont essentielles :**

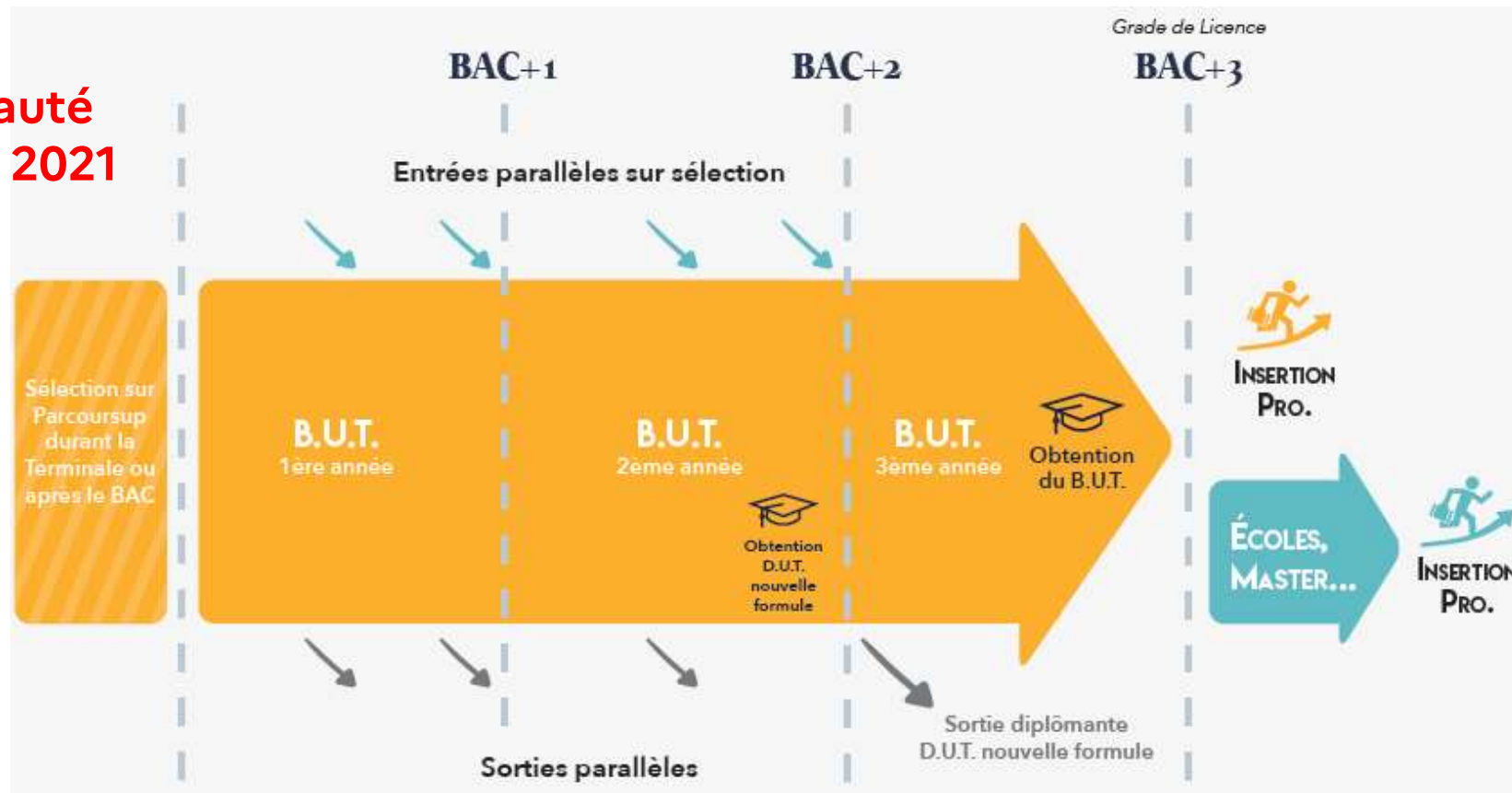
- à tous les secteurs d'activité
- à chaque individu
- pour favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur

- **Plan de valorisation de la voie technologique**
 - Accord cadre état régions
 - Charte de promotion de et de continuité des parcours des bacheliers technologiques
 - Schéma régional des formations technologiques pré et post bac

- **Plan de valorisation de la voie technologique**
 - Accord cadre état régions
 - Charte de promotion de et de continuité des parcours des bacheliers technologiques
 - Schéma régional des formations technologiques pré et post bac
- ***Faire de la voie technologique une voie choisie au même titre que la voie générale, en adéquation avec les goûts et aptitudes de chacune et de chacun.***

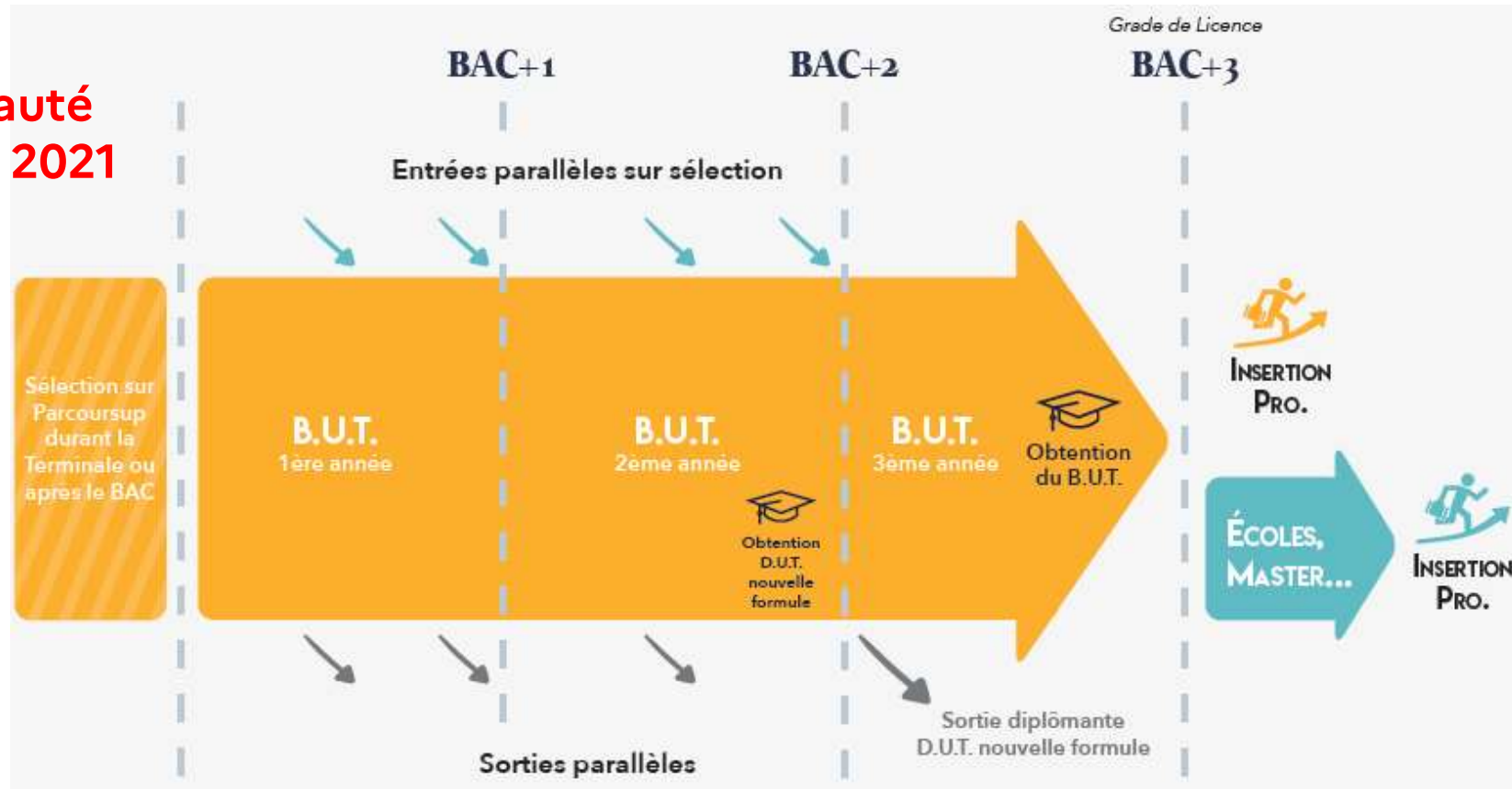
- **La voie technologique pré et post bac :**
 - un continuum de formation,
 - une **construction progressive des compétences**,
 - des **approches didactiques et pédagogiques** spécifiques,
 - une **grande diversité de poursuites d'études** à bac +2, +3, +5, ... , jusqu'aux plus hauts diplômes :
 - BUT, CPGE, CPI, diverses écoles, BTS, ...
 - **nouveauté : création du BUT** (Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle)
-

Nouveauté Rentrée 2021



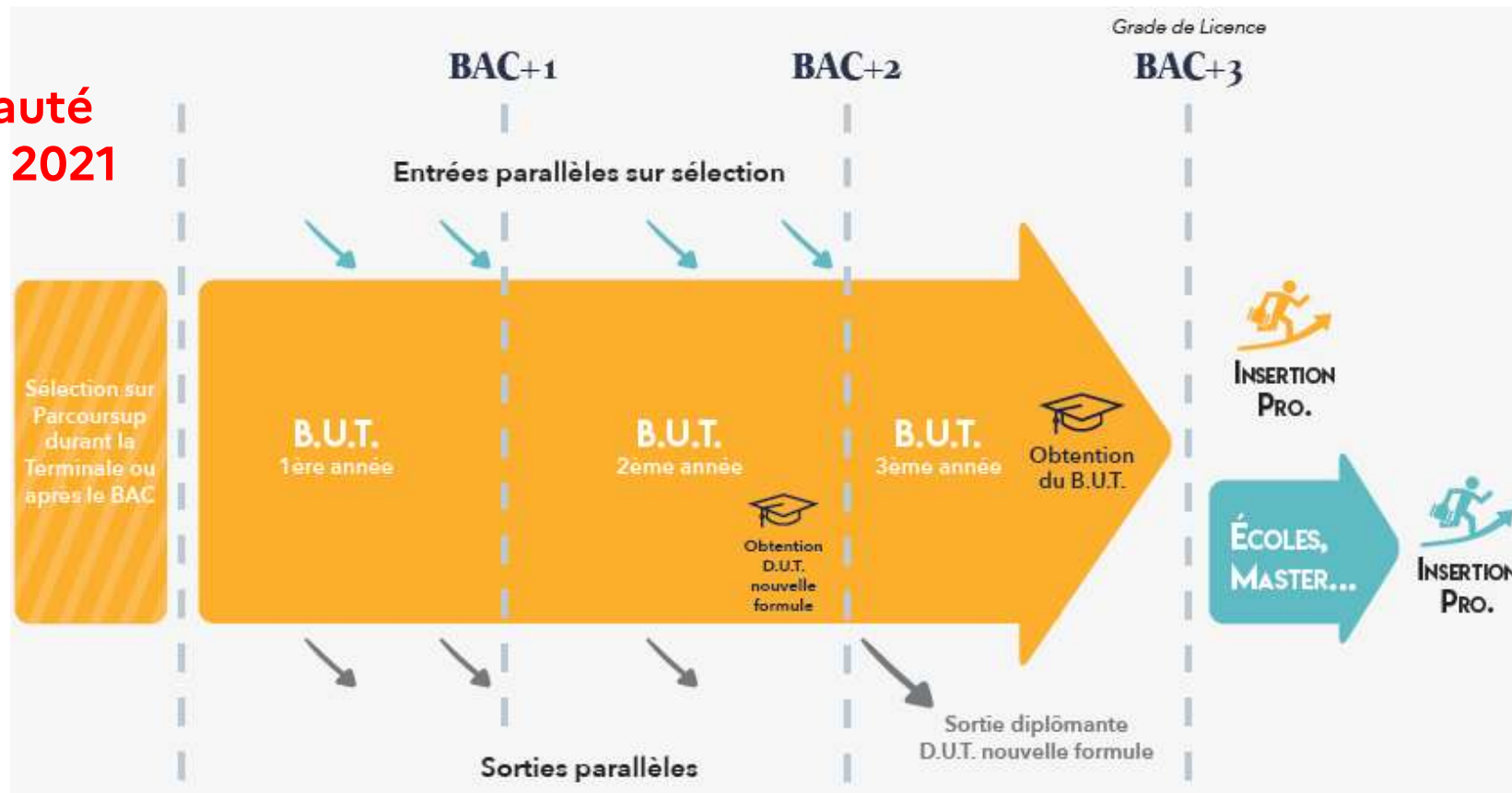
- **BUT** (Bachelor Universitaire de technologie) : **lic. prof.** en 3 ans (180 ECTS)
- **DUT** : diplôme intermédiaire en 2 ans (120 ECTS)
- **Professionalisation du BUT renforcée** (par rapport au DUT) :
 - ❑ programme écrit en **compétences** et blocs de compétences
 - ❑ au minimum **50% d'insertion professionnelle** à l'issue du BUT

Nouveauté Rentrée 2021



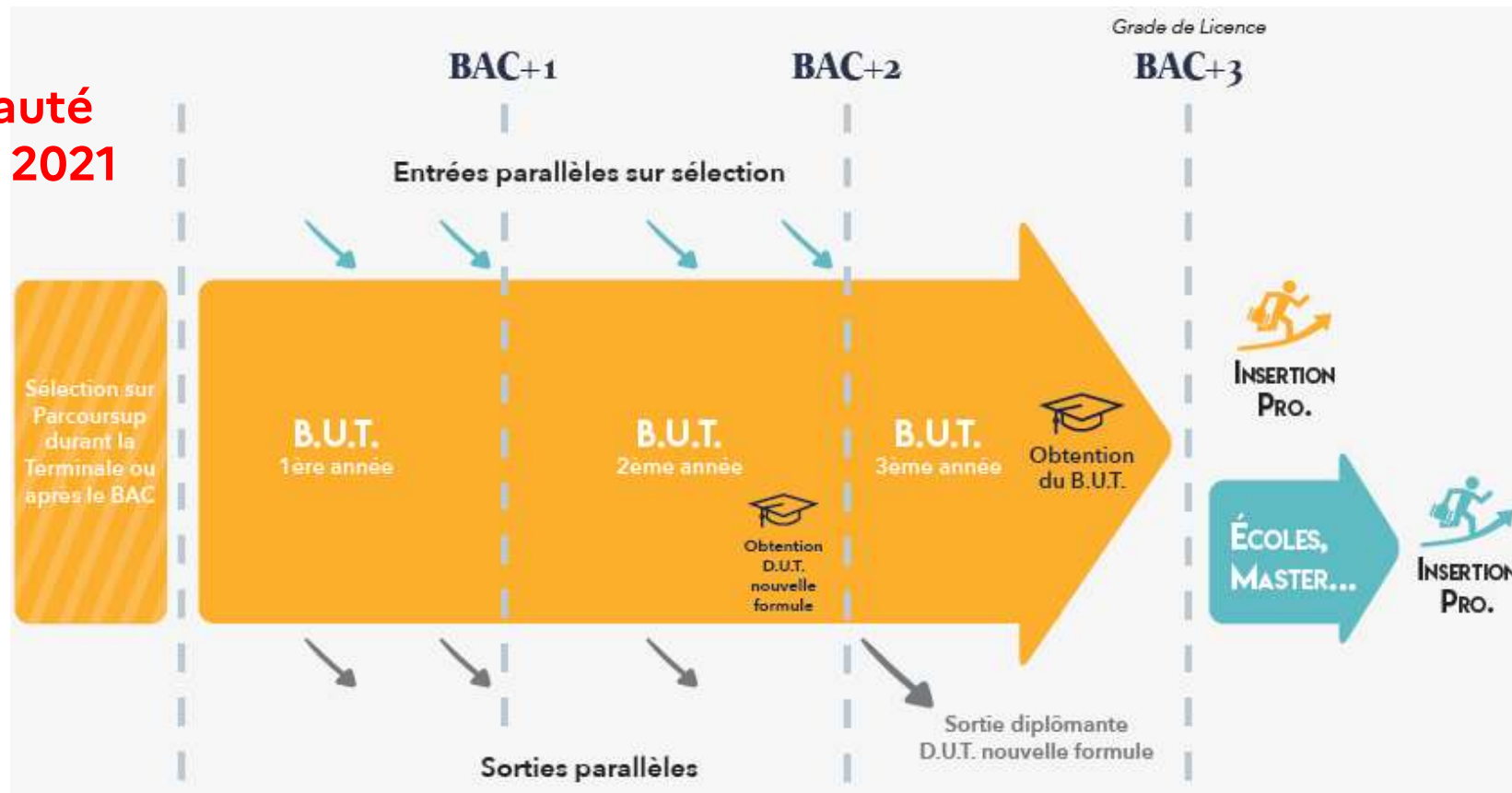
- **Nouvelles modalités de formation (SAE), plus grande progressivité :**
 - ❑ avant : 2 ans de DUT (orienté acquisition des ressources) + 1 an de LP (orienté professionnalisation) ou autre poursuite
 - ❑ désormais : 3 ans de BUT (formation équilibrée sur les 3 ans entre acquisition des ressources et professionnalisation)

Nouveauté Rentrée 2021



- Davantage de **bacheliers technologiques** accueillis :
 - ❑ au moins **50 % de bacheliers technologiques** en 1^{ère} année de BUT (sur l'ensemble des spécialités de l'IUT)
 - ❑ admission de droit des bacheliers technologiques ayant obtenu le bac avec une mention bien ou très bien (spécialité de BUT en cohérence avec le bac)

Nouveauté Rentrée 2021



• Organisation – Architecture :

- ❑ 2000 h de formation pour les spécialités de la production, 1800 h pour celles des services, + 600 h de projets
- ❑ 22 à 26 semaines de stages sur les 3 ans (ou possibilité d'alternance)
- ❑ **24 spécialités (mentions de licence)**, un à plusieurs parcours par mention

L'architecture des séries technologiques

Guy Chateigner, IAIPR

Depuis 2011, les séries technologiques ont évoluées :

- vers des formations scientifiques et technologiques,
- déprofessionnalisées,
- moins spécialisées,
- pour une orientation plus progressive,
- et des poursuites d'études diversifiées dans l'enseignement supérieur.

Depuis 2011, les séries technologiques ont évoluées :

- vers des formations scientifiques et technologiques,
- déprofessionnalisées,
- moins spécialisées,
- pour une orientation plus progressive,
- et des poursuites d'études diversifiées dans l'enseignement supérieur.

Architecture générale :

- enseignements communs à toutes les séries
- enseignements de spécialités propres à chaque série

8 séries Scientifiques et Technologiques

STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL : sciences et technologies de laboratoire

STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués

STMG : sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

STHR : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

S2TMD : Sciences et Techniques du théâtre, de la musique et de la danse

STAV : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (lyc. agricoles)

Enseignements communs (hors STAV)	1^{ère}	Tale
Français	3 h	
Philosophie		2 h
Mathématiques	3 h	3 h
Histoire-Géographie	1,5 h	1,5 h
Enseignement Moral et Civique (18h annuelles)	0,5 h	0,5 h
Langues Vivantes A et B (dont 1h d'ETLV)	4 h*	4 h*
Education Physique et Sportive	2 h	2 h
Total	14 h	13 h

**5 heures en STHR*

Enseignements de spécialités		1^{ère}	Tale
Spécialité 1		X	X
Spécialité 2		X	X
Spécialité 3		X	
Total		14 h	14 h
		à	à
		18 h	18 h